

Champ d'application

L'utilisation de ce site Internet ainsi que les relations commerciales entre Gloor Instruments AG, Schaffhauserstrasse 121, 8302 Kloten, Suisse et ses clients sont soumises aux conditions générales de vente (CGV) suivantes, dans la version actuellement disponible et en vigueur lors de l'ouverture du site Internet ou de la commande de marchandises. Tous les produits et services achetés par Gloor Instruments AG, en vente directe ou via le site internet, s'adressent exclusivement aux clients domiciliés en Suisse ou au Liechtenstein. Le terme client désigne toute personne physique ou morale qui entretient des relations commerciales avec Gloor Instruments AG. Gloor Instruments AG n'assume aucune responsabilité en cas de revente des produits achetés à des tiers. Les marchandises qui tombent sous la définition de biens utilisables à des fins civiles et militaires (également connus sous le nom de biens à double usage) doivent être traitées en conséquence. Les CGV ainsi que les dispositions relatives à la protection des données peuvent faire l'objet d'adaptations périodiques. Gloor Instruments AG vous prie de lire attentivement ces dispositions à chaque visite du site web et à chaque commande de marchandises.

Les présentes CGV sont exclusivement valables. Pour être valables, les conditions contraires, complémentaires ou divergentes des présentes CGV doivent être expressément confirmées par écrit par Gloor Instruments AG. En utilisant ce site web ou en commandant des marchandises, le client confirmées par écrit par Gloor Instruments CGV, y compris les conditions de livraison et de paiement.

Si l'une ou l'autre des dispositions des présentes conditions générales s'avérait ou devenait invalide ou inapplicable, la validité des autres dispositions n'en serait pas affectée.

L'exploitant de ce site Internet est Gloor Instruments AG: www.gloorinstruments.ch/Impressum

Prix

Les prix indiqués par Gloor Instruments AG incluent, sauf mention contraire, la TVA légale et les droits d'auteur pour les appareils électroniques.

Les frais d'expédition sont facturés en sus, sauf sont facturés en sus et doivent être payés par le client. Ces frais d'expédition sont indiqués séparément lors du processus de commande.

Les modifications techniques, les erreurs et les sous réserve d'erreurs d'impression, Gloor Instruments AG peut notamment procéder à des modifications de prix à tout moment et sans préavis.

Conclusion du contrat

Le contrat est conclu dès que Gloor Instruments AG envoie une confirmation de commande par e-mail, dans laquelle l'envoi des produits ou services commandés est confirmé.

Les commandes sont généralement livrées contre facture et dans la mesure où les marchandises sont disponibles. S'il s'avère, après la conclusion du contrat, que les marchandises commandées ne peuvent pas être livrées ou ne peuvent l'être que partiellement, Gloor Instruments AG est en droit de résilier l'ensemble du contrat ou une partie du contrat. Si le paiement du client a déjà été reçu par Gloor Instruments AG, le paiement sera remboursé au client. Si aucun paiement n'a encore été effectué, le client est libéré de son obligation de paiement. En cas de résiliation du contrat, Gloor Instruments AG n'est pas tenu de procéder à une livraison de remplacement.





Modes de paiement et réserve de propriété

Gloor Instruments AG se réserve le droit de se réserve le droit d'exclure des clients de certains modes de paiement ou d'exiger un paiement anticipé sans avoir à se justifier.

En cas de retard de paiement du client, celui-ci peut Gloor Instruments AG prélève des intérêts moratoires de 5% par an ainsi que des frais de rappel de 20 CHF maximum par rappel.

Les produits livrés au client sont restent la propriété de Gloor Instruments AG jusqu'à leur paiement intégral.

Livraison, obligation de contrôle, réclamation et retour

Les livraisons sont effectuées par la poste ou service de messagerie à l'adresse indiquée par le client dans sa commande. La facturation s'effectue par e-mail ou par voie postale. Avec l'expédition, les profits et les risques sont transférés au client, dans la mesure où la loi le permet.

Si la livraison ne peut pas être livrée ou si le client refuse la livraison, Gloor Instruments AG peut résilier le contrat après avoir envoyé une notification de réclamation par e-mail au client et lui avoir fixé un délai raisonnable, et lui facturer les frais engagés.

Le client est tenu de contrôler les marchandises livrées dès leur réception et de signaler immédiatement par écrit, par courrier ou par e-mail, à l'adresse indiquée dans les mentions légales, les éventuels défauts pour lesquels Gloor Instruments AG se porte garant.

Les retours à Gloor Instruments AG se font aux frais et aux risques du client. Le client doit envoyer les marchandises dans leur emballage d'origine, complètes avec tous les accessoires, accompagnées du bon de livraison et d'une description détaillée des défauts, à l'adresse de retour indiquée par Gloor Instruments AG.

Si, lors de l'examen par Gloor Instruments AG, il s'avère que les marchandises ne présentent pas de défauts décelables ou qu'elles ne relèvent pas de l'obligation de garantie ou de la garantie du fabricant, Gloor Instruments AG peut facturer au client les frais de déplacement, de renvoi ou d'élimination éventuelle.

Installation, mesures de construction, Mise en service

S'il est convenu que l'installation est effectuée par Gloor Instruments AG, l'installation et la mise en service sont effectuées en accord avec le client. Le client doit veiller à ce que l'environnement réponde aux exigences techniques, de construction et autres pour une utilisation optimale de l'objet de l'achat. Le client s'engage à réaliser ou à faire réaliser à ses frais et dans les règles de l'art, avant le début de l'installation, les alimentations électriques, câbles, conduites, modifications de locaux, etc. nécessaires à l'installation. Si le client ne remet pas les locaux dans l'état convenu avec Gloor Instruments AG dans les délais impartis, Gloor Instruments AG est en droit de facturer au client les frais supplémentaires qui en résultent (temps de travail, matériel, frais). Cela vaut en particulier aussi lorsque l'installation ne peut pas du tout être effectuée comme convenu en raison d'un manque de préparation des locaux par le client. Un retard dans ces travaux ne libère pas le client de son obligation d'exécuter le contrat. Un retard dans ces travaux ne libère pas le client de contrat.





Conditions d'assistance

Sont réglés séparément dans les contrats individuels Réglé par des contrats de service

Droit de rétractation

L'exercice du droit de rétractation entraîne l'annulation du contrat. Le client doit renvoyer les marchandises dans leur emballage d'origine, complètes avec tous les accessoires et accompagnées du bon de livraison à l'adresse de retour indiquée par Gloor Instruments AG dans un délai de 10 jours calendaires/14 jours. Les retours à Gloor Instruments AG se font aux frais et aux risques du client. Un éventuel paiement déjà effectué sera remboursé au client dans un délai de 20 jours civils, dans la mesure où Gloor Instruments AG a déjà reçu la marchandise en retour ou que le client peut fournir une preuve d'expédition. Gloor Instruments AG se réserve le droit de se réserve le droit d'exiger un dédommagement approprié en cas de dommages, d'usure excessive ou de perte de valeur due à une utilisation inappropriée et de déduire la perte de valeur du prix d'achat déjà payé ou de la facturer au client.

Aucun droit de rétractation n'est accordé dans les cas suivants un droit de rétractation est accordé:

- i. Lorsque le contrat comporte un élément aléatoire a un caractère aléatoire, notamment parce que le prix est soumis à des fluctuations sur lesquelles le fournisseur n'a aucune influence.
- ii. Si le contrat porte sur un bien mobilier a pour objet un bien qui, en raison de sa nature, ne peut pas être renvoyé ou peut se détériorer rapidement;
- iii. Lorsque le contrat a pour objet un bien meuble confectionné selon les spécifications du consommateur ou clairement adapté à ses besoins personnels;
- iv. Lorsque le contrat porte sur un contenu numérique a pour objet un contenu et que ce contenu n'est pas mis à disposition sur un support de données fixe ou lorsque le contrat doit être exécuté immédiatement et intégralement par les deux parties;
- v. Lorsque le contrat a pour objet une prestation de services et que le contrat doit être entièrement exécuté par le fournisseur, avec l'accord préalable exprès du consommateur, avant que le délai de rétractation n'ait expiré.
- vi. Dans les domaines de l'hébergement, du transport, de la fourniture de nourriture et de boissons et des loisirs, lorsque le fournisseur s'engage, lors de la conclusion du contrat, à fournir les services à une date précise ou dans un délai précis.

Garantie

Gloor Instruments AG s'efforce de livrer des marchandises d'une qualité irréprochable. En cas de défauts signalés à temps, Gloor Instruments AG garantit l'absence de défauts et le bon fonctionnement de l'objet acquis par le client pendant le délai de garantie légal, qui est en règle générale de deux ans à compter de la date de livraison. Il est laissé à l'appréciation de Gloor Instruments AG de fournir la garantie par une réparation gratuite, un remplacement équivalent ou un remboursement du prix d'achat. Toute autre revendication est exclue.

La garantie ne couvre pas l'usure normale ni les conséquences d'un traitement inapproprié ou d'une détérioration par le client ou des tiers, ni les défauts dus à des circonstances extérieures. De même, la garantie pour les pièces de consommation et d'usure (p. ex. batteries, piles, etc.) est exclue.





La garantie ne couvre pas l'usure normale ni les conséquences d'un traitement inapproprié ou d'une détérioration par le client ou des tiers, ni les défauts dus à des circonstances extérieures. De même, la garantie pour les pièces de consommation et d'usure (p. ex. batteries, piles, etc.) est exclue.

Il n'est pas possible pour Gloor Instruments AG de donner des assurances ou des garanties quant à l'actualité, l'exhaustivité et l'exactitude des données ainsi qu'à la disponibilité permanente ou non du site web, de ses fonctionnalités, des hyperliens intégrés et des autres contenus. En particulier, il n'est ni assuré ni garanti que l'utilisation du site web ne viole pas les droits de tiers qui ne sont pas détenus par Gloor Instruments AG.

Responsabilité

Gloor Instruments AG exclut toute responsabilité, quel qu'en soit le fondement juridique, ainsi que toute demande de dommages et intérêts à l'encontre de Gloor Instruments AG et d'éventuels auxiliaires et agents d'exécution. Gloor Instruments AG n'est notamment pas responsable des dommages indirects et des dommages consécutifs à un défaut, d'un manque à gagner ou de tout autre dommage corporel, matériel ou purement pécuniaire subi par le client. Demeure réservée une responsabilité légale obligatoire plus étendue, par exemple en cas de négligence grave ou d'intention illégale. Gloor Instruments AG utilise des hyperliens uniquement pour faciliter l'accès du client à d'autres offres web. Gloor Instruments AG ne peut pas connaître en détail le contenu de ces offres web, ni assumer la responsabilité ou toute autre forme de responsabilité pour le contenu de ces sites web.

Protection des données

Gloor Instruments AG peut traiter et utiliser les données enregistrées dans le cadre de la conclusion du contrat pour remplir les obligations découlant du contrat de vente et les utiliser à des fins de marketing. Les données nécessaires à l'exécution de la prestation peuvent également être transmises à des partenaires de services mandatés (partenaires logistiques) ou à d'autres tiers.

Les autres dispositions relatives à la protection des données peuvent être consultées en cliquant sur le lien suivant: www.gloorinstruments.ch/lmpressum

Autres dispositions

Gloor Instruments AG se réserve le droit se réserve expressément le droit de modifier à tout moment les présentes CGV et de les mettre en vigueur sans préavis.

En cas de litige, le droit suisse s'applique seul le droit matériel suisse est applicable, à l'exclusion des normes relatives aux conflits de lois. La Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises (CVIM, Convention de Vienne) est explicitement exclue.

Le for juridique est Kloten, pour autant que la loi ne prévoit pas de for impératif.

Contact

Pour toute question relative aux présentes CGV, veuillez vous adresser à: www.gloorinstruments.ch/lmpressum

